

## Session ordinaire

### Date de la convocation :

Le 02 mars 2023

### Date d'affichage :

Le 02 mars 2023

### Nombre de conseillers

### Communautaires :

**En exercice :** 29

**Présents :** 20

**Votants :** 25

### Votes exprimés :

**Pour :** 25

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le neuf mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD.

**Présents :** Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Atman BOUCHEKIOUA, Madame Françoise THOMERE, Monsieur Bernard PEGEOT jusqu'au point VIII, Madame Régine MALASSIGNÉ, Monsieur Alexis LAMOUREUX (à partir du point IX), Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Monsieur Cyrille MARTIN, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Philippe DENIAU, Madame Christine FAUQUET et Monsieur Frédéric SAROUILLE.

**Pouvoirs :** Monsieur Bernard PEGEOT à Madame Jacqueline MOUSSET (à partir du point IX), Madame Josette GUERLAIS à Madame Françoise THOMERE, Monsieur Marc LEONARD à Monsieur Atman BOUCHEKIOUA, Monsieur Alexis LAMOUREUX à Monsieur Thierry BOUTARD (jusqu'au point VIII), Monsieur Pascal GASNIER à Monsieur Philippe DENIAU et Madame Blandine BENOIST à Monsieur Claude CICUTTI.

**Excusé(s) :** Madame Josette GUERLAIS, Monsieur Marc LEONARD, Madame Sylvie LADRANGE, Monsieur Denis CHARBONNIER, Madame Brigitte DEBRINCAT, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Pascal GASNIER, Madame Blandine BENOIST

**Secrétaire de séance :** Monsieur Pascal DUPRÉ

## Délibération n°2023 - 03 - 13

### Développement économique parc d'activités de la Boitardière Vente d'un terrain à la société « Elysio Invest »

*Monsieur Pascal DUPRÉ, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.*

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5214-16 ;
- Vu** la délibération n° 2019-03-05 du 22 mai 2019 relative au lancement de la procédure de délégation de service public pour la construction et la gestion d'un crématorium ;
- Vu** la délibération n° 2020-01-04 du 9 janvier 2020 relative à l'approbation du projet de concession pour la gestion du crématorium et la signature du contrat de concession avec le groupement OGF-Elysio ;
- Vu** l'avis des domaines en date du 5 décembre 2022 annexé à cette délibération ;
- Vu** le plan du géomètre annexé à cette délibération ;
- Vu** l'avis de la commission développement économique du 28 novembre 2022 ;
- Vu** l'avis favorable du bureau communautaire du 01 mars 2023 ;

Lors du conseil communautaire du 22 mai 2019 il a été validé le principe de recourir à une Délégation de Service Public pour la construction et la gestion d'un crématorium sur le Val d'Amboise. Il a également été décidé d'installer ce crématorium sur un terrain d'environ 7 500m<sup>2</sup> sur le parc d'activités de la Boitardière sur la commune de Chargé.

L'article n°3 du contrat de Délégation de Service Public signé entre Val d'Amboise et le groupement OGF-Elysio prévoit expressément la localisation du terrain, sa superficie, et son prix de vente.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la vente du terrain reprenant les caractéristiques de la délibération n° 2019-03-05 du 22 mai 2019 et du contrat de DSP.

**Ci-dessous les principales caractéristiques de cette vente :**

Le terrain objet de la demande : Parcelle ZK 345

Superficie du terrain : 7 500 m<sup>2</sup>

Localisation : Parc d'activités La Boitardière – commune de Chargé -Rue du château d'eau

Prix : 25 euros HT/m<sup>2</sup> soit un total de 187 500 euros HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- **D'approuver** la vente du terrain apparaissant sur le plan annexé d'une surface totale de 7 500 m<sup>2</sup> correspondant à la parcelle ZK 345 au prix de 25 € HT/m<sup>2</sup>, soit un prix total de 187 500 euros HT, sur le parc d'activités LA BOITARDIERE, rue du château d'eau sur la commune de Chargé, aux conditions indiquées dans la présente délibération, à « Elysio Invest ».
- **D'autoriser** le Président à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Le Président,

Thierry BOUTARD

